



Conditions Générales de Vente

2 février 2021

Désignation

La société A2SP Prévention désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au : 3, Cours Charlemagne - 69002 LYON.

A2SP Prévention met en place et dispense des formations intra entreprises sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat mais également à titre occasionnel, des formations inter entreprises dans des locaux spécialement loués pour la prestation.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société A2SP Prévention
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société A2SP Prévention pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Offre commerciale et tarifs

Pour chaque formation, la société A2SP Prévention s'engage à fournir une offre commerciale au client. Les tarifs des prestations sont indiqués en euros hors taxes. Les tarifs des prestations TTC (selon le taux de TVA en vigueur) sont indiqués en partie basse de l'offre commerciale.

Lorsque le client souhaite passer commande de l'offre, ce dernier est tenu de renvoyer à la société A2SP Prévention un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord » ou à défaut, un bon de commande interne stipulant le détail de l'offre initiale.

Lors de cette commande, le client s'engage à réaliser le contenu de la prestation dans un délai d'un an à compter de la date de signature de l'offre ou du bon de commande .

A2SP Prévention - SARL au capital de 2000€ - 3, Cours Charlemagne - 69002 LYON

Coordonnées : 04 78 59 71 84 - contact@a2sp-prevention.fr - www.a2sp-prevention.fr

Numéro SIRET : 83400518300019 - Code APE/NAF : 8559A - Numéro de TVA intracommunautaire : FR83834005183



Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société A2SP Prévention ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Programmes de formation

S'il le juge nécessaire, l'intervenant se réserve le droit de modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Dans le cas où le client souhaite intégrer un contenu spécifique, celui-ci doit informer préalablement le responsable pédagogique de la société A2SP Prévention afin que celui-ci puisse prendre les dispositions nécessaires pour répondre à cette demande.

Planification de la formation

Dès réception de la commande, la société A2SP Prévention s'engage à faire le nécessaire afin de planifier la formation avec le client en vue de sa réalisation future.

Inscription, convention et convocation

Dès réception de la commande, un lien de pré-inscription publique est envoyé par mail au client afin que celui-ci renseigne les informations relatives aux stagiaires.

Dans le cas où le client, procède à l'inscription d'un stagiaire en situation de handicap, celui-ci doit en informer la société A2SP Prévention par mail à l'adresse contact@a2sp-prevention.fr.

Par la suite, le référent handicap de la société A2SP Prévention prend contact avec le client afin de trouver des solutions d'adaptation du parcours de formation.

L'incrémentation du lien de pré-inscription déclenche l'envoi par mail d'une convention entre les deux parties établie en deux exemplaires.

Un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné par le client doit être renvoyé à la société A2SP Prévention avant la réalisation de la formation.

La validation de la convention de formation par le client vaut acceptation des Conditions Générales de Vente.

Par la suite, la société A2SP Prévention transmet au client une convocation nominative par stagiaire.

Sur la convocation, un lien vers un portail extranet permet au stagiaire d'accéder aux différents documents liés à la formation.

A2SP Prévention - SARL au capital de 2000€ - 3, Cours Charlemagne - 69002 LYON

Coordonnées : 04 78 59 71 84 - contact@a2sp-prevention.fr - www.a2sp-prevention.fr

Numéro SIRET : 83400518300019 - Code APE/NAF : 8559A - Numéro de TVA intracommunautaire : FR83834005183



Conditions d'annulation et de report d'une formation

L'annulation d'une formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse contact@a2sp-prevention.fr. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de la formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande par e-mail à l'adresse contact@a2sp-prevention.fr dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société A2SP Prévention ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Réalisation de la formation

La société A2SP Prévention s'engage à réaliser la formation conformément aux termes de la convention signée préalablement entre les deux parties.

Dans le cas où le client juge que la prestation réalisée ne respecte pas les termes de la convention, celui-ci doit immédiatement en faire part à la société A2SP Prévention afin que celle-ci puisse analyser les écarts entre la commande et la prestation réalisée.

Transmission des documents de fin de formation

A la suite de la formation, la société A2SP Prévention transmet au client l'ensemble des documents liés à celle-ci :

- Copie de la feuille d'émargement
- Rapport qualité
- Certificat(s) de réalisation
- Attestation(s) d'assiduité

Modalités de paiement

Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant, selon les modalités indiquées sur celle-ci.

Le règlement de la facture peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.



Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société A2SP Prévention sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société A2SP Prévention s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

La collecte, l'utilisation et le stockage des données personnelles fournies par le client est soumis au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société A2SP Prévention et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.

<p>A2SP Prévention SARL au capital de 2000€ 3 Cours Charlemagne 69002 LYON Immatriculé au RCS de Lyon SIRET : 834 005 183 00019</p>

SADOT Anthony

PRIETO Stéphane

A2SP Prévention - SARL au capital de 2000€ - 3, Cours Charlemagne - 69002 LYON

Coordonnées : 04 78 59 71 84 - contact@a2sp-prevention.fr - www.a2sp-prevention.fr

Numéro SIRET : 83400518300019 - Code APE/NAF : 8559A - Numéro de TVA intracommunautaire : FR83834005183